



AgEcon SEARCH
RESEARCH IN AGRICULTURAL & APPLIED ECONOMICS

The World's Largest Open Access Agricultural & Applied Economics Digital Library

This document is discoverable and free to researchers across the globe due to the work of AgEcon Search.

Help ensure our sustainability.

Give to AgEcon Search

AgEcon Search

<http://ageconsearch.umn.edu>

aesearch@umn.edu

*Papers downloaded from **AgEcon Search** may be used for non-commercial purposes and personal study only. No other use, including posting to another Internet site, is permitted without permission from the copyright owner (not AgEcon Search), or as allowed under the provisions of Fair Use, U.S. Copyright Act, Title 17 U.S.C.*

No endorsement of AgEcon Search or its fundraising activities by the author(s) of the following work or their employer(s) is intended or implied.

L'agriculture, pétrole vert de la France ?

F. de Ravignan

Citer ce document / Cite this document :

de Ravignan F. L'agriculture, pétrole vert de la France ?. In: Économie rurale. N°139, 1980. pp. 31-38;

doi : <https://doi.org/10.3406/ecoru.1980.2732>

https://www.persee.fr/doc/ecoru_0013-0559_1980_num_139_1_2732

Fichier pdf généré le 08/05/2018

Abstract

In the government lobbies they pretend to make from french agriculture the "green oil" of the Nation ; they want the agro-exports to pay an increasing share of the energetic imports. But for ten years, this share has been decreasing, and the balance of agro-exchange hasn't grown as much as they were expecting. The trend in export of our agriculture induces a specialization with direct or indirect consequences on increasing imports of food products. Increasing the added-value of export products or trying to conquer new export markets can have just a limited effect. The reconquest of the national market, about which they begin to talk, is an other way, quite opposite to the expansion on foreign markets, and that suggests other fundamental choices of economic policies.

Résumé

Le discours officiel prétend faire de l'agriculture le pétrole vert de la France, c'est-à-dire lui demander de payer par ses exportations une part croissante des importations énergétiques. En fait, depuis dix ans, cette part a été décroissante, le solde des échanges agro-alimentaires ne s'accroissant pas autant qu'on l'attendait. L'orientation de notre agriculture vers l'exportation se traduit par une spécialisation qui a pour conséquences directes ou indirectes un accroissement des importations agro-alimentaires. Tenter de sauver la situation en accroissant la valeur ajoutée des produits exportés ou chercher à conquérir des marchés sur les pays tiers ne peut avoir qu'un effet limité. Quant à la reconquête du marché intérieur, dont on commence ici et là à parler, c'est une autre voie, dans une large mesure opposée à celle de l'extension sur les marchés extérieurs, et qui suppose d'autres choix fondamentaux de politique économique.

L'AGRICULTURE, PETROLE VERT DE LA FRANCE ?

François de RAVIGNAN
INRA – Toulouse

Le discours officiel prétend faire de l'agriculture le pétrole vert de la France, c'est-à-dire lui demander de payer par ses exportations une part croissante des importations énergétiques. En fait, depuis dix ans, cette part a été décroissante, le solde des échanges agro-alimentaires ne s'accroissant pas autant qu'on l'attendait. L'orientation de notre agriculture vers l'exportation se traduit par une spécialisation qui a pour conséquences directes ou indirectes un accroissement des importations agro-alimentaires. Tenter de sauver la situation en accroissant la valeur ajoutée des produits exportés ou chercher à conquérir des marchés sur les pays tiers ne peut avoir qu'un effet limité. Quant à la reconquête du marché intérieur, dont on commence ici et là à parler, c'est une autre voie, dans une large mesure opposée à celle de l'extension sur les marchés extérieurs, et qui suppose d'autres choix fondamentaux de politique économique.

CAN AGRICULTURE BECOME FRANCE'S "GREEN OIL" ?

In the government lobbies they pretend to make from french agriculture the "green oil" of the Nation ; they want the agro-exports to pay an increasing share of the energetic imports. But for ten years, this share has been decreasing, and the balance of agro-exchange hasn't grown as much as they were expecting. The trend in export of our agriculture induces a specialization with direct or indirect consequences on increasing imports of food products. Increasing the added-value of export products or trying to conquer new export markets can have just a limited effect. The reconquest of the national market, about which they begin to talk, is an other way, quite opposite to the expansion on foreign markets, and that suggests other fundamental choices of economic policies.

« Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ? »
RACINE (Athalie)

« L'agriculture doit être notre pétrole », déclarait à Vas-sy (Calvados) le Chef de l'Etat en décembre 1977. Il n'est pas inutile pour discuter de la valeur de cette option, de chercher à savoir où elle prend son origine. Nous la trouvons par exemple exprimée clairement en février 1977 par René DUMONT (1) : « Sur les 14 millions d'hectares de prairies naturelles et les 3 millions d'hectares de friches que compte la France, on pourrait gagner, en l'espace d'une dizaine d'années... 4 millions d'ha pour les céréales, soit environ 20 millions de tonnes de plus, à raison de 5 t/ha. On pourrait donc disposer pour l'exportation, à partir de 1987, de 30 à 40 millions de tonnes de grains... 28 milliards de frs : de quoi payer plus de la moitié de notre note de pétrole... ».

AUX SOURCES DU PETROLE VERT

Le VII^e plan, auquel se réfère René DUMONT, estimait que les surfaces céréalières pouvaient s'accroître de 400 000 ha de 1976 à 1980, la production augmentant dans le même temps de 10 millions de tonnes...

En vertu de telles hypothèses, le VII^e Plan (1976-1980) pouvait postuler pour 1980 un solde positif de 20 milliards de francs pour les échanges extérieurs agro-alimentaires. Sans doute, en 1975, l'atmosphère était à l'optimisme ; le solde des échanges agro-alimentaires de la France venait de culminer (en 1974) à près de 10 milliards de francs. Bien plus, ce solde n'avait cessé de croi-

tre depuis 1971, date historique où, pour la première fois depuis plus de cinquante ans, il avait été positif. La prolongation tranquille de la tendance 70-74 conduisait tout droit aux 20 milliards d'excédent commercial en 1980 ! Bien plus, nos voisins modèles des Etats-Unis avaient, depuis 1972, mis en œuvre une politique visant à développer au maximum leurs exportations, de céréales en particulier. Selon leur opinion de l'époque : « l'exportation de denrées alimentaires pouvait contribuer très largement à réduire le déficit de leur balance commerciale : il a été estimé qu'à elle seule, elle pourrait couvrir, en 1980, le montant total des achats de pétrole, soit 18 milliards de dollars environ » (2).

Les exportations de céréales étaient venues en effet à point nommé pour assurer l'équilibre des échanges extérieurs des USA : « l'année 1972 avait été un désastre : un déficit commercial de 6,8 milliards de dollars était inscrit sur le registre national, et les prévisions pour 1973 n'étaient guère plus encourageantes... Mais, en 1973, les exportations agricoles arrivèrent triomphalement à la rescousse en atteignant 17,6 milliards de dollars, et donnèrent aux Etats-Unis un surplus commercial de 10 milliards de dollars » (3).

Ce bel exemple ne paraît guère avoir profité aux Français dès lors qu'ils ont tenté de l'imiter. Les prévisions du Plan ne semblent pas pouvoir être tenues. La comparaison du solde des échanges agro-alimentaires avec celui des échanges énergétiques (voir tableau 1, ligne 6) montre clairement que l'agriculture n'a jamais été aussi peu le pétrole de la France que depuis que l'on en parle : la contribution des échanges agro-alimentaires à la facture

énergétique n'a jamais dépassé 10 % depuis 1975, alors qu'elle atteignait 37 % en 1973. Pourtant, l'amélioration du solde des échanges agro-alimentaires en 1978, et surtout en 1979, laisse certains espérer encore que « la bataille des 20 milliards d'excédent » sera tout de même gagnée en 1980. Au-delà des espoirs que peut faire naître une conjoncture moins défavorable ou des prévisions

plus ou moins incantatoires, l'hypothèse d'un secteur agro-alimentaire fortement excédentaire est-elle réaliste, compte-tenu des données de notre agriculture et de celle du marché mondial ? Mais d'abord, pourquoi le solde des échanges s'est-il éloigné si fort des prévisions du Plan ? Ensuite, les espoirs actuels sont-ils fondés ? Sinon, dans quelles directions convient-il aujourd'hui de s'orienter ?

Tableau 1 – Echanges de la France

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
1) Importations CAF tous produits	106,2	118,0	135,7	166,1	254,7	232,3	308,1	346,4	368,6	454,7
2) Solde échanges énergétiques	11	12	15	17	52	46	61	65	63	89
3) Importations PAA (CAF)	16,4	17,4	19,5	24,3	29,0	31,1	38,2	50,5	54,3	57,2
4) Exportations PAA (FOB)	15,9	20,3	24,5	30,6	38,8	35,4	41,5	46,8	55,4	63,9
5) Solde PAA	-0,9	+2,9	+5,0	+6,3	+9,8	+4,3	+3,3	-3,7	+1,1	+6,7
6) Part de 5) dans 2) (en %)	-	24	33,5	37	19	9,4	5,4	-	1,7	7,5
7) Part de 4) dans 1) (en %)	15	17,2	18,2	18,6	15,4	19,2	13,5	13,5	15,1	14,1

Sources : INSEE et Centre français du commerce extérieur, PAA nomenclature NGP. Unités : milliards de francs courants.

CONJONCTURE OU STRUCTURE ?

La diminution du solde des échanges agro-alimentaires depuis 1975 jusqu'au déficit de 3,7 milliards en 1977 a été expliquée par le rôle concomitant de diverses causes conjoncturelles : la sécheresse de 1976 n'a sans doute pas été pour rien dans le mauvais résultat des années 1976 et 1977 ; elle n'explique en tout cas pas ceux de 1975. On a aussi invoqué la forte hausse des cours du café et du cacao au dernier trimestre de 1976. L'amélioration relevée en 1977 et 1979 tiendrait à l'inversion de ces tendances : la production a retrouvé son volume de 1974 ; les prix des importations de café et de cacao se sont stabilisées.

D'une façon générale, les causes conjoncturelles sont tenues pour les premières responsables de l'évolution défavorable constatée. Or, à force d'avoir les yeux fixés sur la courbe des exportations, on finit par oublier comment se sont comportées nos importations de produits agro-alimentaires. En **volume** comme en valeur, ces importations n'ont pas cessé de **croître** depuis vingt ans. Si on compare leur évolution à celle des exportations, on peut distinguer trois périodes :

- avant 1970 : en valeur, les importations dépassent les exportations. Mais celles-ci croissent vite et, dès 1964, leur volume est supérieur à celui des importations. De 1968 à 1970, les échanges s'équilibrent en valeur.

- De 1970 à 1974 : les exportations continuent à croître continûment, plus vite que les importations.

- De 1974 à 1978 : les importations croissent plus vite que les exportations, et ce en valeur comme en volume.

Cette croissance continue des importations dure depuis trop longtemps pour qu'on puisse l'attribuer aux seules causes conjoncturelles. Il y a d'abord une augmentation de la consommation de certains produits importés comme le café et le cacao : le quasi-triplement du prix entre 1975 et 1979 n'a pas empêché les importations de s'accroître de 7,5 % pour le café, 14 % pour le

cacao. Même tendance pour les fruits et agrumes tropicaux.

Mais notre dépendance ne s'accroît pas seulement pour des productions que nous devons obligatoirement importer ; elle s'accroît aussi pour des productions que nous sommes en principe capables de produire, légumes frais, viande de porc, viandes ovine et caprine ; elle prend des proportions inquiétantes pour des importations qui, comme le soja et le manioc, se sont substituées à des productions nationales, fourrages naturels et artificiels, et céréales secondaires (pour remplacer 100 kg d'orge, il faut 80 kg de manioc et 20 kg de tourteau de soja). Le tableau 2 montre que, par rapport à la situation des années 1960, le nombre des marchés excédentaires s'est accru, mais aussi le nombre des marchés déficitaires (voir aussi graphique 2). Les marchés équilibrés sont de moins en moins nombreux. L'ouverture de notre agriculture au marché se traduit par une spécialisation qui s'affirme tout particulièrement pour une petite gamme de produits : céréales, sucre, produits laitiers, vin, ce dernier étant passé, entre 1976 et 1979, dans les catégories excédentaires. Ces produits représentent environ le tiers de nos exportations, et leur rôle est très important quant à la détermination du solde des échanges : céréales, vins et spiritueux, produits laitiers, sont responsables pour 75 % de l'amélioration de notre excédent agro-alimentaire annuel. D'une façon plus générale, notre solde agro-alimentaire annuel et même mensuel est très dépendant des résultats du commerce des céréales.

Ainsi, dans la dernière décennie, les années les plus fastes pour le commerce extérieur agro-alimentaire correspondent très exactement aux années où les exportations céréalières culminent (voir tableau 3 et graphique 1).

Cette dépendance par rapport aux céréales devrait donner quelques sujets d'inquiétude, car nous ne sommes pas, vis-à-vis du marché des céréales, placés comme les Etats-Unis, qui ont de grandes possibilités de spéculation ; en 1973-1974 ils ont fort bien su jouer des besoins soviétiques et de la peur d'une pénurie alimentai-

Tableau 2. – Degré d'auto-provisionnement de la France

	Taux supérieur à 100 % Marchés excédentaires	Taux égal à 100 % Marchés équilibrés	Taux inférieur à 100 % Marchés déficitaires
1956-1960	Céréales totales (110)	Seigle (103)	Riz (52)
	Froment (109)	Avoine (101)	Fruits frais (78)
	Orge (123)	Pommes de terre (100)	Vin (78)
	Maïs grain (105)	Légumes frais (98)	Œufs (96)
	Sucre (118)	Lait (100)	Graisses et huiles végétales (9)
	Fromage (104)	Viande bovine totale (102)	
	Beurre (106)	Viande porcine (101)	
		Viande de volaille (101)	
1968	Céréales totales (147)	Œufs (100)	Riz (45)
	Froment (154)	Pommes de terre (102)	Légumes frais (95)
	Seigle (110)	Viande de veau (101)	Fruits frais (95)
	Orge (158)	Viande de volaille (102)	Vin (92)
	Avoine (105)		Viande de porc (87)
	Maïs grain (148)		Viande ovine et caprine (82)
	Sucre (120)		
	Lait en poudre entier (169)		
	Lait en poudre écrémé (183)		
	Fromage (109)		
	Beurre (119)		
	Viande de bœuf (111)		
1976	Céréales totales (165)	Vin (99)	Riz (14)
	Froment (188)	Œufs (102)	Pommes de terre (96)
	Seigle (115)		Légumes frais (94)
	Orge (156)		Fruits frais (92)
	Avoine (104)		Viande de porc (85)
	Maïs grain (120)		Viande ovine et caprine (72)
	Sucre (158)		Graisses et huiles végétales (26)
	Lait en poudre entier (317)		
	Lait en poudre écrémé (129)		
	Fromage (112)		
	Beurre (111)		
	Viande de bœuf (114)		
	Viande de veau (108)		
	Viande de volaille (112)		

Source : Vingt ans d'agriculture française, Ministère de l'Agriculture, 1979.

Tableau 3. – Céréales et commerce extérieur PAA

	(en milliards de francs)									
	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Valeur des exportations de céréales et produits de la minoterie	4,43	5,67	6,86	9,05	13,0	9,43	11,13	10,40	14,09	15,92
Solde du commerce extérieur PAA	-0,9	2,9	5,0	6,3	9,8	4,3	3,3	-3,7	1,1	6,7

Source : Direction générale des Douanes.

re mondiale pour orchestrer ce que Suzan GEORGE appelle « le grand brigandage américain sur le grain » et faire monter les prix à des sommets jusque-là inconnus. Le fléchissement des prix en juillet 1978, lié à une récolte-record dépassant toutes les prévisions, a été suivi d'un raffermissement, les exportations de blé des USA ayant été stimulées grâce à la loi PL 480 – un outil dont la France ne dispose pas. Depuis janvier 1979, les prix n'ont cessé de monter...

Il ne semble pas que les USA voient d'un très bon œil se développer la concurrence européenne en matière de céréales. Peut-être ont-ils quelques moyens de s'y opposer ; le récent embargo, étendu aux « amis » occidentaux, de la livraison de céréales à l'Union Soviétique, n'a peut-être pas pour seule raison la défense des droits du peuple afghan à l'auto-détermination. Si la récolte 1980 con-

firme les espérances qui semblent actuellement se dessiner, peut-être y aura-t-il de douloureuses surprises.

Aux dangers résultant des fluctuations du marché qu'entraîne une spécialisation dans une gamme restreinte de productions, s'ajoutent ceux de la déspecialisation dans d'autres productions, résultant de la spécialisation elle-même, et entraînant une croissance des importations. Ainsi, le prix élevé accordé aux céréales depuis une vingtaine d'années a certainement été une des causes de l'abandon de l'élevage du mouton dans les plaines céréalières, et du déficit croissant actuel. La spécialisation porcine de la Bretagne a déstabilisé les productions porcines de nombreuses autres régions françaises dont le marché a cependant besoin, par exemple celles de gros porcs et de cochons. Ces évolutions expliquent la croissance des importations. Il faut y ajouter la croissan-

ce de l'élevage hors-sol et de la fabrication des aliments du bétail qui se paie de l'augmentation des quantités d'aliments du bétail importées, soja, tourteaux de soja et manioc.

Tableau 4. – Importations de soja et manioc

	1974	1975	1976	1977	1978	1979
Tourteaux de soja	564	416	508	549	782	869
Graines de soja	1.512	1.499	1.718	1.703	2.270	2.557
Manioc	-	-	-	201	713	570

Source : NGP

Le solde des échanges agro-alimentaires de la France, généralement cité dans les documents officiels et dans la presse, ressortit à une nomenclature dite NGP (nomenclature générale des produits) utilisée par le Service des Douanes. Cette nomenclature ne prend pas en compte la plupart des matières premières importées telles que les textiles tropicaux (coton), la laine, les cuirs et peaux bruts, les bois et produits de la sylviculture, qui sont indéniablement des produits agricoles, dont la plupart sont théoriquement substituables par des produits français. La nomenclature NAP (nomenclature d'activité et de produits), utilisée en particulier dans les comptes de la Nation, tient compte de ce type d'importations. Les soldes du commerce extérieur selon cette nomenclature sont donnés dans le tableau 5.

Tableau 5. – Solde des échanges extérieurs agro-alimentaires selon nomenclature (en milliards de francs)

Nom.	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
NGP	-0,9	2,9	5,0	6,3	9,8	4,2	3,3	-3,7	1,1
NAP	-2,8	0,8	2,2	2,5	5,9	2,1	-0,7	-7,7	-2,1

Source : Douanes et INSEE.

On voit que, dans ces conditions, le solde des échanges agro-alimentaires est ramené à des proportions très modestes... Et encore, dans aucune des deux nomenclatures n'est pris en compte le déficit des échanges de papier et carton et plus largement de la filière bois (sauf les importations et exportations de produits non transformés de la sylviculture). Ce sont là encore près de 9 milliards de francs (en 1978) qu'il faudrait déduire.

Quant aux produits que la France ne pourrait pas produire, thé, café, cacao, épices..., ils sont peu responsables en définitive de la croissance de nos importations. Ils en représentent respectivement en volume et en valeur 11 et 19 % en 1978, contre 13 et 15 % en 1970. La croissance des importations agro-alimentaires est due en majeure partie à des **produits substituables**. Citons quelques uns d'entre eux pour 1979 (milliards de F) : viande 4,3 ; soja, manioc 4,1 ; textiles 2,5 ; graisses, huiles 2,0.

En ajoutant le déficit de la filière bois, on arrive à plus de 20 milliards, constitués uniquement par des produits substituables dont la quantité et la valeur n'ont pas cessé de s'accroître depuis 1970. Ces importations représentent l'équivalent de près du quart de la facture énergétique en 1979.

Mais alors, ne pourrait-on importer moins, ou plus exactement exporter plus et importer moins, comme le suggère le rapport Pisani d'octobre 1978 (4) ? Toutes les évolutions constatées depuis deux décennies tendent à montrer l'inverse : plus nous exportons et plus nous importons. Le lien de l'un à l'autre est structurel. Bien plus, c'est la logique même du libre-échangeisme que l'accentuation des échanges s'accompagne de spécialisation. En principe, celle-ci devrait, selon cette même logique, bénéficier aux deux parties. Il s'avère que, sur ce point, la logique est défailante, comme le montrent les évolutions récentes. Il faut donc envisager d'autres logiques.

MANGER DE LA VALEUR ?

Au cours de l'année 1979, on relève dans la presse un point de vue assez nouveau sur les perspectives du secteur agro-alimentaire. Il apparaît désormais assez difficile que les pronostics du Plan soient vérifiés ; mais la croissance des **industries** agro-alimentaires apparaît comme une politique de rechange ; on va s'appliquer à mieux transformer ces produits agricoles dont nous disposons en excédent, et se lancer dans la compétition sur les marchés extérieurs. De grandes industries paraissent prêtes à se risquer dans l'aventure : en septembre 1979, Antoine RIBOUD se défait des activités non françaises de verre plat de BSN, pour se recentrer sur l'agro-alimentaire ; il annonce qu'il veut devenir un « Nestlé français ». Le Centre d'action concertée des entreprises de production alimentaire (CACEPA) prévoit pour le VIII^e Plan, un objectif de croissance en volume de 4,3 % par an (au lieu de 3,1 % depuis 1973), les exportations croissant de 5,7 % l'an. On s'approcherait ainsi d'un excédent commercial de 16 milliards (Les Echos, 8-01-1980). « La bataille des 20 milliards d'excédent du commerce extérieur agro-alimentaire va se gagner dans les entreprises » (Le Figaro, 27-10-1979).

Les coopératives, considérées par une bonne partie des industriels comme des concurrentes déloyales en raison des avantages fiscaux et financiers dont elles disposent, sont dénoncées publiquement comme obstacle à cette évolution (Forum international du 28-01-1980). Elles paraissent, en effet, ne pas vouloir être en reste, envisageant même une « stratégie multinationale coopérative à l'échelle européenne » (Assemblée générale de la Confédération française de la Coopération agricole. Les Echos, 6-12-1979). Avec la nomination de Michel DEBATISSE comme secrétaire d'Etat aux industries agro-alimentaires, le Gouvernement vient affirmer que le mouvement ainsi décrit va dans le sens de ses préoccupations. « Des réformes sont attendues qui doivent améliorer l'environnement financier et renforcer la compétitivité des entreprises pour la conquête des marchés extérieurs, dans la CEE mais aussi dans les pays tiers... Or vert contre or noir, l'enjeu est capital... » (Les Echos, 22-10-1979).

Sans doute pense-t-on s'inspirer de certains voisins européens, les Pays-Bas par exemple, qui transforment 75 % de leur production agricole et en exportent près de la moitié, tandis que la France transforme 65 % et exporte 35 à 40 %. Il y aurait une marge importante d'évolution. Dans cet esprit, Michel DEBATISSE peut affirmer : « la carte de l'expansion, nous n'avons pas autre chose », et François GUILLAUME, président de la FNSEA, renchérir :

« les excédents ne sont pas une calamité, mais une chance ! » (Débat public, salle Pleyel, Paris, 4-03-1980).

Les tableaux 6 et 7 montrent cependant que la Communauté Européenne est pratiquement saturée dans tous les produits dont la France a de larges excédents, mis à part le maïs. La consommation humaine de céréales, sucre, vin, produits laitiers ne saurait augmenter indéfiniment, non plus que celle de créales transformées sous forme de viande, alors que la ration de l'Européen moyen est déjà pléthorique.

Deux voies restent par conséquent théoriquement ouvertes : proposer au consommateur européen des produits alimentaires de plus en plus transformés, en d'autres termes lui « faire manger de la valeur » selon l'expression de Suzan GEORGE. Par ailleurs, exporter sur les pays tiers, y compris la zone franc. Sur les possibilités offertes par la première voie dans une période où le pouvoir d'achat des salariés est menacé, on peut avoir quelques doutes. Du reste, les patrons des industries agricoles ne seront-ils pas tentés, comme dans d'autres domai-

nes, d'investir là où les salaires grèvent le moins leurs budgets ? Antoine RIBOUD paraît, depuis ses déclarations de septembre 1979, constituer le « Nestlé français » surtout... à l'étranger : brasseries en Espagne, en Italie, au Nigéria ; implantation sur le marché laitier et dans la fabrication d'adjuvants au Japon.

Quant à la deuxième voie, celle des pays tiers, encore peu explorée, elle appelle plusieurs remarques. D'une part, au fil des années c'est de plus en plus vers la CEE que sont allées nos exportations agro-alimentaires : 38 % en 1963, 66 % d'entre elles en 1978 ont cette destination. Accentuer le commerce avec les pays tiers demanderait une véritable révolution, alors que nos échanges avec la zone franc connaissent une stagnation en valeur, et que le solde de nos échanges agro-alimentaires avec les autres pays est de plus en plus déficitaire. Certes, les importations alimentaires de beaucoup de pays du Tiers-Monde sont en augmentation constante. Mais il s'agit pour beaucoup d'importations de céréales. Etant donné dans ces pays la faible proportion des hauts et moyens salaires, leur capacité à absorber des produits transfor-

Tableau 6. – Degré d'auto-provisionnement de l'Europe des Six

Taux supérieurs à 100 % Marchés excédentaires		Taux ± égal à 100 % Marchés équilibrés		Taux inférieur à 100 % Marchés déficitaires	
1956- Sucre	(104)	Seigle	(98)	Céréales totales	(85)
1960 Légumes	(104)	Pommes de terre	(101)	Froment	(90)
		Lait	(100)	Orge	(84)
		Fromage	(100)	Avoine	(92)
		Beurre	(101)	Maïs grain	(64)
		Viande porcine	(100)	Riz	(83)
				Fruits frais	(90)
				Vin	(89)
				Œufs	(90)
				Viande bovine totale	(92)
				Viande de volaille	(93)
				Graisses et huiles végétales	(19)
<hr/>					
1968 Froment total	(109)	Seigle	(101)	Céréales totales	(92)
Orge	(105)	Pommes de terre	(100)	Avoine	(95)
Riz	(104)	Légumes frais	(100)	Maïs grain	(54)
Sucre	(103)	Fromage	(103)	Fruits frais	(87)
Beurre	(112)	Œufs	(98)	Vin	(96)
		Viande porcine	(100)	Viande bovine totale	(89)
		Viande de volaille	(99)	Viande de bœuf	(89)
				Viande de veau	(91)
				Viande ovine et caprine	(80)
<hr/>					
1975 Froment total	(119)	Céréales totales	(97)	Seigle	(96)
Orge	(107)	Riz	(101)	Avoine	(96)
Sucre	(116)	Pommes de terre	(101)	Maïs grain	(65)
Vin	(105)	Légumes frais	(97)	Fruits frais	(85)
Lait en poudre entier	(210)	Œufs	(100)	Viande bovine totale	(95)
Lait en poudre écrémé	(126)	Viande porcine	(98)	Viande de bœuf	(94)
Fromage	(104)	Viande de volaille	(101)	Viande ovine et caprine	(70)
Beurre	(121)			Graisses et huiles végétales	(29)
Viande de veau	(105)				

Source : Vingt ans d'Agriculture française, Ministère de l'Agriculture, 1979.

més est douteuse. A titre d'exemple, le lait produit en périmètre irrigué à Niamey (Niger) se vendait en ville, sous carton, 2 F le litre en 1977. Un petit salarié qui gagne 500 F par mois peut-il consacrer le huitième de son budget à acheter le litre de lait quotidien ? A plus forte raison, il ne pourra pas acheter le lait produit dans les nouvelles unités de lait reconstitué prochainement mises

en place. Le lait sec est peut-être « une source de protéines remarquables pour l'alimentation des pays qui sont menacés de famine » (Le Figaro, 18-01-1980). Encore faudrait-il, pour que les assoiffés puissent boire à la source, qu'ils soient solvables. Ce ne sont pas les politiques de don alimentaire qui feront du lait le « pétrole blanc » (sic) dont certains rêvent pour l'Europe.

Tableau 7. – Degré d'auto-provisionnement de l'Europe des Neuf

Taux supérieur à 100 % Marchés excédentaires		Taux ± égal à 100 % Marchés équilibrés		Taux inférieur à 100 % Marchés déficitaires	
1968	Lait en poudre entier (169)	Seigle (100)	Céréales totales (86)		
	Lait en poudre écrémé (140)	Orge (103)	Froment total (94)		
		Pommes de terre (100)	Avoine (96)		
		Légumes frais (98)	Mais grain (45)		
		Vin (97)	Sucre (82)		
		Fromage (98)	Fruits frais (80)		
		Œufs (99)	Beurre (91)		
		Viande de porc (100)	Viande de bœuf (89)		
		Viande de volaille (101)	Viande de veau (94)		
			Viande ovine et caprine (56)		
1976	Froment total (106)	Orge (101)	Céréales totales (88)		
	Lait en poudre entier (263)	Pommes de terre (98)	Seigle (96)		
	Lait en poudre écrémé (126)	Sucre (98)	Avoine (95)		
	Beurre (104)	Vin (98)	Mais grain (49)		
	Viande de veau (106)	Fromage (103)	Riz (76)		
	Viande de volaille (104)	Œufs (100)	Légumes frais (94)		
		Viande de bœuf (98)	Fruits frais (79)		
		Viande de porc (99)	Viande ovine et caprine (64)		
			Graisses et huiles végétales (22)		

Source : Eurostat, La situation de l'agriculture dans la Communauté. Rapport 1978, janvier 1979 ; rapport 1977, janvier 1978 ; rapport 1974, novembre 1974. Moyenne des 4 années 1956-1960 : moyenne 1967-68-69, 1968 ; moyenne 1974-75-76, 1975 ; moyenne 1975-76-77, 1976.

In : Vingt ans d'agriculture française, Ministère de l'Agriculture, 1979.

Une limitation des exportations vers les pays tiers provient aussi de la protection communautaire et de l'obligation de subventionner, dans le cas (le plus fréquent) où le prix mondial est inférieur au prix du marché intérieur.

Enfin, l'accentuation des échanges extérieurs se traduit par un accroissement des transports, et donc de la consommation énergétique. Entre 1975 et 1978, la consommation intermédiaire en transports de l'ensemble de l'économie a augmenté de 20 %. Et dans les vingt dernières années, les tonnages importés ou exportés ont été multipliés par 4.

UN AUTRE PETROLE ?

Les voies prises pour faire de l'agriculture française un « pétrole vert », par l'accentuation des exportations de produits non transformés ou transformés par l'industrie agro-alimentaire, paraissent par conséquent aujourd'hui de plus en plus hasardeuses.

Reste une autre voie, celle de la reconquête du marché intérieur, encore largement inexploré. Il s'agirait, plutôt que de gagner sur les marchés extérieurs la « bataille » des 20 milliards, de récupérer les 20 milliards que nous dépensons actuellement en importations du fait de nos déficits croissants en bois et produits de la forêt, protéagineux, oléagineux, viande, fruits et légumes, aliments du bétail, auxquels il faut ajouter les produits de la pêche. On dira (on dit déjà) que ces deux voies peuvent être suivies simultanément. C'est justement là que le bât blesse : elles sont dans une large mesure, **opposées**. Les déficits croissants dans un certain nombre de productions ne sont pas, on l'a vu, l'effet du hasard, mais celui d'une spécialisation croissante liée à la conquête des marchés extérieurs.

La voie de la reconquête du marché intérieur, pour paraître aujourd'hui utopique, n'en irait pas moins dans le sens de ce que devraient être les grandes priorités natio-

nales. Elle permettrait, en resollicitant notre agriculture, notre forêt, nos pêcheries, de maintenir l'**emploi** ou même d'en créer de nouveaux. Alors que la voie actuellement suivie s'est traduite, dans les secteurs ci-dessus, par une perte de 820 000 emplois depuis 1970. En revanche, la croissance des industries agro-alimentaires n'a nullement compensé cette perte puisqu'elles ont elles-mêmes perdu près de 10 000 emplois dans la même période (582 000 contre 592 000 en 1970).

Cette voie irait aussi dans le sens des **économies d'énergie**, par la limitation des transports, voire de la transformation des produits : une plus grande diversité de la production locale permettrait de reconstituer des circuits courts d'approvisionnement (comme il en existe déjà quelques exemples) évitant des conditionnements sophistiqués. Les agriculteurs eux-mêmes sont (en moyenne) les plus petits consommateurs d'énergie du pays, consommant pour leurs usages domestiques et leur production, 5,7 % de la consommation nationale tandis qu'ils représentent 9 % des actifs. Les industries d'amont et d'aval consomment autant d'énergie que les producteurs agricoles eux-mêmes. C'est probablement dans ces secteurs, comme dans celui des transports, que les premières économies d'énergie de l'agriculture seraient à faire. Par ailleurs, la production d'énergie à partir de la biomasse spontanée ou cultivée, dont on parle de plus en plus, sera probablement nécessaire d'ici à quelques années ; remarquons seulement qu'elle irait aussi dans le sens d'un maintien de l'emploi en zones rurales.

Une agriculture localement plus diversifiée, limitant les dépenses de transport et de transformation, limiterait aussi l'utilisation de certains intrants. L'association de l'agriculture et de l'élevage, disparue en maintes régions, peut économiser les engrais, grâce au fumier et aux cultures de légumineuses, comme l'importation d'aliments du bétail. De telles évolutions iraient dans le sens du respect des **équilibres écologiques** et de l'entretien des paysages ruraux.

La reconquête du marché intérieur est donc dans la droite ligne d'une agriculture « plus autonome et économe ». Les deux sont presque synonymes. Mais cette voie exigerait, pour être suivie, une réglementation bien différente de la voie actuelle. Là encore, on peut penser qu'elle est incompatible avec la voie de l'expansion sur les marchés extérieurs. En effet, il faudrait protéger l'emploi agricole et même favoriser la création de nouveaux emplois plutôt que de continuer à prôner la compétition, la restructuration et l'élimination des « canards boiteux ». Il faudrait (là est sans doute le plus difficile) admettre des dérogations à la règle de libre-échange au sein même de la Communauté Européenne. Les règles actuellement en vigueur poussent à la spécialisation régionale dans un ou deux produits. Or, il n'est pas possible qu'une agriculture locale soit autonome et économe

en énergie en produisant un ou deux produits ; la règle de l'autonomie est la complémentarité. Par ailleurs, ces mêmes règles sont susceptibles d'amener en fonction des fluctuations des marchés, des modifications rapides des systèmes de culture locaux, forcément préjudiciables aux équilibres écologiques et humains de petites régions. L'exemple de la disparition du riz en Camargue, le problème de la production porcine laissent mal augurer de ce que pourra être la concurrence espagnole pour le Midi viticole... Le Marché Commun s'est constitué sur la règle de la préférence communautaire. La reconquête du marché intérieur pourra difficilement se faire sans que soient édictées des règles de préférence régionale auxquelles il vaudrait mieux réfléchir aujourd'hui, plutôt que de voir s'établir dans l'anarchie la plus complète, des dérogations protectionnistes aux règlements européens actuels.

NOTES

(1) René DUMONT, *Nouveaux voyages dans les campagnes françaises*, Paris, Editions du Seuil, page 291.

(2) Albert CHOMINOT, *L'Agriculture américaine va-t-elle manquer de bras ?* L'information agricole, février 1975.

(3) Suzan GEORGE, *Comment meurt l'autre moitié du monde*, Paris, E. Robert Laffont, 1978.

(4) Edgard PISANI, *Rapport d'information sur les enjeux et les conditions des équilibres extérieurs de la France*. Sénat, octobre 1978.

Annexe I. – SOLDE DES ECHANGES AGRO-ALIMENTAIRES EN VOLUME

(en milliers de tonnes)

	1970	1971	1972	1973	1974	1975	1976	1977	1978
I – Lait, produits laitiers et animaux (1 et 4)	724	954	836	1.043	1.329	867	841	1.053	782
II – Céréales et produits de la minoterie (10 et 11)	9.315	10.957	14.037	15.587	17.079	12.095	12.837	9.953	12.825
III – Sucres et sucreries (17)	682	807	1.085	1.372	997	729	1.063	1.596	1.924
IV – Boissons, liquides alcooliques, vinaigres (22)	- 380	306	256	365	163	77	473	811	793
V – Produits animaux et de la pêche (2 - 3 - 5)	- 559	- 430	- 588	- 581	- 441	- 447	- 442	- 662	- 773
VI – Légumes, fruits, agrumes, plantes et fleurs (6 - 7 - 8)	- 1.255	- 1.121	- 1.172	- 1.602	- 1.484	- 1.714	- 2.200	- 2.727	- 2.212
VII – Café, thé, cacao, épices (9 - 18)	- 356	- 377	- 393	- 450	- 424	- 438	- 447	- 416	- 456
VIII – Graines oléagineuses, matières premières végétales, tabac (12 - 13 - 14 - 24)	- 424	- 595	- 451	- 417	- 408	- 371	- 580	- 301	- 640
IX – Résidus et déchets IAA, aliments préparés pour animaux (23)	- 967	- 859	- 1.078	- 1.142	- 851	- 920	- 1.015	- 1.121	- 1.467
X – Graisses et huiles, préparations alimentaires et produits divers (15 - 16 - 19 - 20 - 21)	- 442	- 420	- 441	- 438	- 311	- 299	- 522	- 551	- 503

Source : NGP (agrégations), Services des Douanes ; entre parenthèses, n° des comptes NGP.

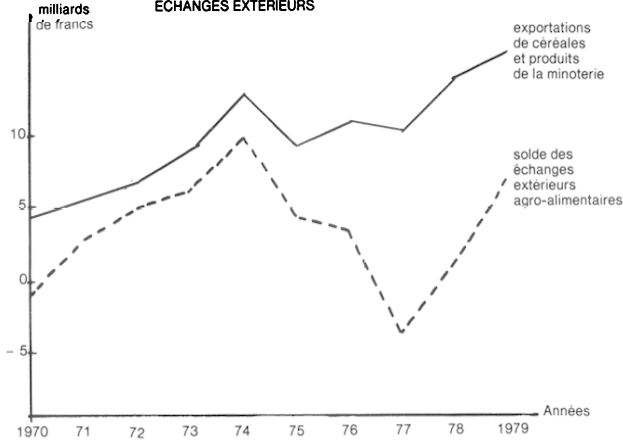
Annexe II. – SOLDE DES ECHANGES EXTERIEURS (VALEUR)

(en millions de francs)

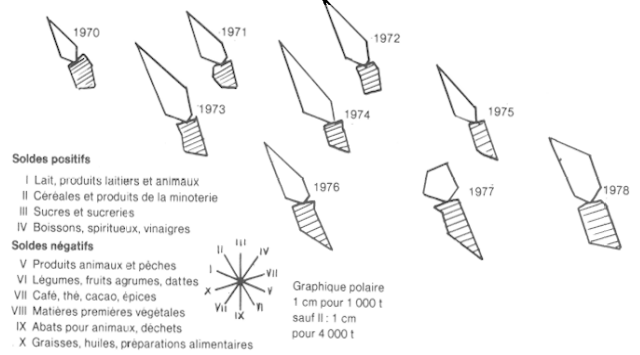
	1970	1974	1978
I – Lait, produits laitiers, animaux (4, 1)	1.937	4.589	5.031
II – Céréales et produits de la minoterie (10, 11)	3.841	8.467	11.548
III – Sucres et spiritueux (17)	537	1.648	1.846
IV – Boissons, spiritueux, vinaigres (22)	1.953	3.965	8.690
V – Produits animaux et pêches (2, 3, 5)	- 2.188	- 2.639	- 7.435
VI – Légumes, fruits, agrumes, plantes (6, 7, 8)	- 1.585	- 2.565	- 5.443
VII – Café, thé, cacao, épices (9, 18)	- 1.779	- 2.717	- 6.936
VIII – Matières premières végétales (12, 13, 14, 24)	- 1.039	- 1.765	- 2.553
IX – Aliments pour animaux, déchets (23)	- 513	- 1.057	- 1.465
X – Graisses, huiles, préparations alimentaires (15, 16, 19, 20, 21)	- 836	- 1.747	- 2.395

Source : NGP (Agrégation), Service des Douanes ; (entre parenthèses : n° des comptes NGP.

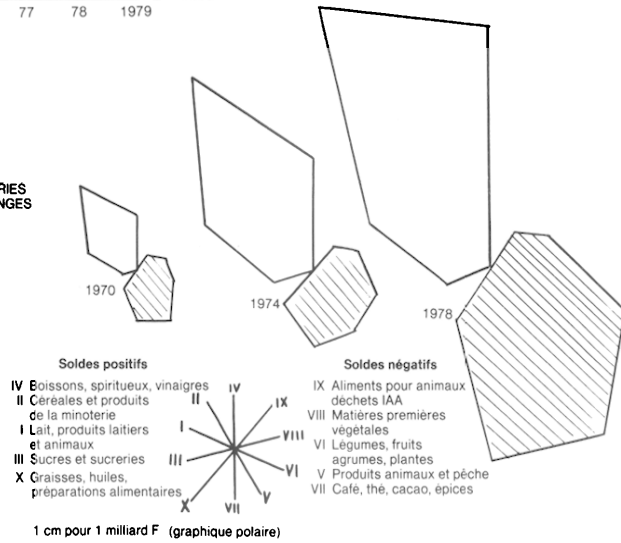
GRAPHIQUE A
CEREALES ET ECHANGES EXTERIEURS



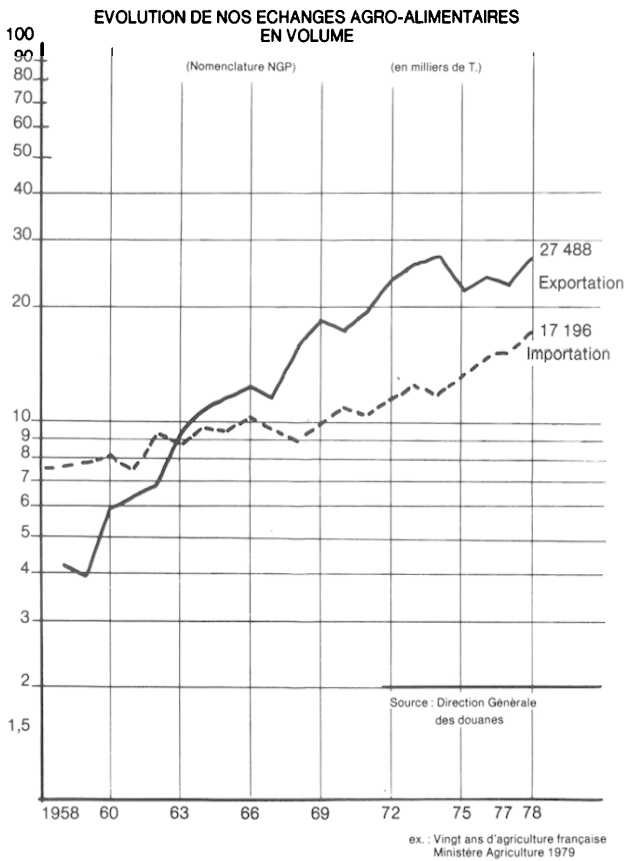
GRAPHIQUE B
CROISSANCE PAR CATEGORIES DU VOLUME DES ECHANGES AGRO-ALIMENTAIRES



GRAPHIQUE C
EVOLUTION PAR CATEGORIES DE LA VALEUR DES ECHANGES AGRO-ALIMENTAIRES



GRAPHIQUE D



GRAPHIQUE E
EVOLUTION DE NOS ECHANGES AGRO-ALIMENTAIRES EN VALEUR

